Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/08/2025 - 20015 - 2015 B 00770 - 809 916 273 - ABEILLES SOLIDAIRES

ABEILLES SOLIDAIRES

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 125 rue Ferdinand Buisson
91210 DRAVEIL
809 916 273 RCS EVRY

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
Du 13 JUIN 2025

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le : 11 AOUT 2025
Numéro: 20015

L'an deux mille vingt cinq
Le 13 JUIN
Dans les locaux de l'Abeilles Maraichères, rue des bâtisseurs 91560 Crosne,

La soussignée, « **ABEILLES AIDE ET ENTRAIDE** » Association dont le siège social est au 125, Rue Ferdinand Buisson 91210 DRAVEIL immatriculée au RCS d'EVRY sous le numéro 418 419 438, représentée par son Conseil d'administration,

Propriétaire de la totalité des 100 actions de 50 € chacune émises par la société « **ABEILLES SOLIDAIRES** » Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5 000 Euros dont le siège social est au 125, Rue Ferdinand Buisson 91210 DRAVEIL.

Associée unique de ladite société,

En présence du commissaire aux comptes titulaire Mme Agnès GOBEAU, régulièrement convoquée.

1°) A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

- En sa qualité de Présidente de la Société « ABEILLES SOLIDAIRES » l'Association « ABEILLES AIDE ET ENTRAIDE » représentée par son Conseil d'administration, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Elle a établi un rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours dudit exercice.

- Les comptes annuels de l'exercice écoulé et le rapport de gestion ont été tenus au siège social à la disposition de l'Associée unique.

- Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les administrateurs présents ainsi que par les mandataires des administrateurs non présents.

- Connaissance prise du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes.

2°) A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES PORTANT SUR :

1- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
2- L'affectation du résultat dudit exercice
3- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce
4- Les pouvoirs en vue des formalités

3°) ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, PRESENTS ET REPRESENTES LES DECISIONS SUIVANTES

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été établis et qui font apparaître un bénéfice de **7 613,89 €**.

L'Associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne décharge au Commissaire aux comptes de sa mission.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique constatant que les comptes de l'exercice font apparaitre un bénéfice de **7 613,89 €uros**, décide d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- Au poste de report à nouveau pour 7 613,89 €uros

Après affectation le poste report à nouveau s'élèvera à **19 210,06 euros** et les capitaux propres à **24 710,06 euros.**

Rappel des dividendes distribués :

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31/12/2023	-	60 000 €
31/12/2022	-	-
31/12/2021	-	-

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions reconduites au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associée unique Présidente, savoir :

- Le siège social de la Société est domicilié à titre gratuit au siège social de l'Association ABEILLES AIDE ET ENTRAIDE.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique donne pouvoir à Mme SMYK, Présidente du Conseil d'Administration de l'Association ABEILLES AIDE ET ENTRAIDE, à l'effet de signer le présent procès-verbal.

CINQUIEME DECISION

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra d'effectuer.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, qui après lecture a été signé par l'associée unique.

L'Associée Unique « ABEILLES AIDE ET ENTRAIDE »
En la personne de Mme SMYK

Certifie conforme

ABEILLES SOLIDAIRES

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 12, Rue des Cyprès 91230 MONTGERON
91210 DRAVEIL
809 916 273 RCS EVRY

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENTE SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

La soussignée, l'Association « ABEILLES AIDE ET ENTRAIDE » représentée par son Conseil d'administration, a arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a établi le présent rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

I – ACTIVITE DE LA SOCIETE – EXAMEN DES COMPTES ANNUELS.

Les produits d'exploitation sont de 372 736 €. Ils étaient de 374 716 € l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 363 778 € contre 355 095 € l'exercice précédent.

Les principales charges sont :

- Sous-traitance AAE : 286 513 €
- Personnel détaché : 70 011 €
- Achats matières premières : 3865 €
- Honoraires : 1 600 €
- Assurance : 117 €
- Service bancaire et autres charges : 275€

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 8 958 € contre un excédent 19 621 € l'exercice précédent.

Le résultat financier est de nul ainsi que le résultat exceptionnel.

Après avoir constaté une charge d'impôt sur les sociétés de 1 344 €, le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par un bénéfice de 7 614 €, contre un bénéfice de 16 678 € l'exercice précédent.

Le montant total de l'actif, qui s'élève à 199 989 €, est constitué de créances clients pour 172 563 €, d'une créance d'impôt de 5 428 €, de créances de TVA pour 640 € et du solde du compte bancaire Crédit Mutuel de Brunoy pour 21 357 €.

Au passif du bilan figure les capitaux propres pour 24 710 €. Les dettes fournisseurs sont de 134 469€ et les dettes fiscales et sociales sont de 40 810 €.

II – EVENEMENTS IMPORTANTS AU SENS DE LA LOI SUR LES SOCIETES COMMERCIALES, DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE EN COURS.

Il n'y a pas eu d'évènements importants au sens de la Loi sur les sociétés commerciales, depuis le début de l'exercice en cours.

25

III – EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'année 2025 nous envisageons une perspective d'avenir en consolidant nos prestations auprès des bailleurs sociaux, collectivités et entreprises.

IV – PRISES DE PARTICIPATION AU COURS DE L'EXERCICE DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE EN France ET ACTIVITES DES FILIALES.

Au cours de l'exercice écoulé, La Société « Abeilles Solidaires » n'a pris aucune participation dans une société.

V- ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'effectue pas de dépenses dans ce domaine.

VI- INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D 441-6)												
	Article D 441-6, I, 1° factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D 441-6, I, 2° factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	Total (1 et plus)	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j.	91 j et plus	Total (1 et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	2					3	7					32
Montant total des factures concernées (HT)	62 670	22 247	25 228		22 404	69 879	32 334	32 272	31 927	3 135	44 135	111 469
% du montant total des achats de l'exercice (HT)	17,31%	6,14%	6,97%	0,00%	6,19%	19,30%						
% du chiffre d'affaires de l'exercice (HT)							8,68%	8,66%	8,57%	0,84%	11,85%	29,92%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues (HT)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-10, I et L 441-11 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux 60 jours nets						Délais légaux 60 jours nets					

VII- DEPENSES VISEES A L'ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

VIII- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 7 613,89 € et d'affecter ce bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Au poste de report à nouveau pour : 7 613,89 €

Après affectation, le poste report à nouveau s'élèvera à 19 210,06 €.

IX – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Une distribution de dividendes de 60 000€ en faveur de l'Association Abeilles Aide et Entraide a été effectuée le 21 Novembre 2024.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31/12/2023	-	60 000 €
31/12/2022	-	-
31/12/2021	-	-

X – REPARTITION DU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce nous indiquons que l'Association « ABEILLES – AIDE ET ENTRAIDE » détient 100% du capital de la société « ABEILLES SOLIDAIRES ».

XI – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, nous vous rappelons que le siège Social d'Abeilles Solidaires est domicilié au 125, Rue Ferdinand Buisson 91210 DRAVEIL siège social de l'Association ABEILLES Aide et Entraide.

Nous avons pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes et sommes désormais à même de procéder à la rédaction du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique

L'ABEILLES AIDE ET ENTRAIDE
Présidente
Représentée par son Conseil d'administration

Certifié conforme

Agnès GOBEAU
39 rue d'Aguesseau
94490 ORMESSON SUR MARNE

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Agnès GOBEAU
39 rue d'Aguesseau
94490 ORMESSON SUR MARNE

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

ABEILLES SOLIDAIRES

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5.000 €

Siège social : 125 rue Ferdinand Buisson

91210 DRAVEIL

RCS EVRY 809 916 273

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Associée unique, l'association intermédiaire d'insertion par l'activité économique « ABEILLES – AIDE ET ENTRAIDE », représentée par son conseil d'administration,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos statuts, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **ABEILLES SOLIDAIRES** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui font apparaître un bénéfice de 7.613,89 euros.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de mon rapport.

25 AG

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-80 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Ormesson sur Marne, le 22 mai 2025

Le Commissaire aux comptes

Agnès GOBEAU

25

Agnès GOBEAU
39 rue d'Aguesseau
94490 ORMESSON SUR MARNE

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

ABEILLES AIDE ET ENTRAIDE
Association Intermédiaire
125 rue Ferdinand Buisson
91210 DRAVEIL
Siret : 418 419 438 00043

25

Agnès GOBEAU
39 rue d'Aguesseau
94490 ORMESSON SUR MARNE

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

ABEILLES AIDE ET ENTRAIDE

Association intermédiaire

Siège social : 125 rue Ferdinand Buisson

91210 DRAVEIL

Siret : 418 419 438 00043

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Aux Membres de l'association intermédiaire Abeilles Aide et Entraide,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

AG

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Ormesson sur Marne, le 20 mai 2025

Agnès GOBEAU
Commissaire aux Comptes

25

ABEILLES SOLIDAIRES

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 125 rue Ferdinand Buisson
91210 DRAVEIL
809 916 273 RCS EVRY

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 13JUIN 2025

Texte de la résolution concernant l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME DECISION

L'associé unique constatant que les comptes de l'exercice font apparaitre un bénéfice de **7.613,89 €uros**, décide d'affecter le résultat 2024 de la manière suivante :

- Au poste report à nouveau pour **7 613,89 €uros**

Après affectation le poste report à nouveau s'élèvera à **19.210, 06 euros** et les capitaux propres à **24.710, 06 euros.**

Rappel des dividendes distribués :

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices ont été.

exercice clos le	revenus éligibles à l'abattement .	revenus non éligibles à l'abattement
31/12/2023	--------	60.000 €uros
31/12/2022	--------	-------
31/12/2021	--------	--------

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'Associé unique « Abeilles Aide et Entraide »

En la personne de Madame Zofia SMYK

certifié conforme

Zofia Smyk

25

SAS ABEILLES SOLIDAIRES
125 RUE FERDINAND BUISSON

91210 DRAVEIL

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Sommaire

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan Actif	*1*
Détail de l'Actif	*2*
Bilan Passif	*3*
Détail du Passif	*4*
Compte de Résultat 1/2	*5*
Compte de Résultat 2/2	*6*
Détail du Compte de Résultat	*7*
Détail des Soldes Intermédiaires	*9*
Règles et méthodes comptables	*10*
Créances et Dettes	*12*
Charges à payer	*13*
Variations des capitaux propres	*14*

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	172 563		172 563	204 366
	Autres créances	6 068		6 068	15 758
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	21 357		21 357	56 252
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	**199 989**		**199 989**	**276 376**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**199 989**		**199 989**	**276 376**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

		01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET							
TOTAL III - Actif Circulant NET		**199 988,69**	*100,00*	**276 375,93**	*100,00*	**(76 387,24)**	*-27,64*
Créances clients et comptes rattachés		**172 563,38**	*86,29*	**204 366,43**	*73,95*	**(31 803,05)**	*-15,56*
411000	CLIENTS	172 563,38	*86,29*	204 366,43	*73,95*	(31 803,05)	*-15,56*
Autres créances		**6 068.00**	*3,03*	**15 757,72**	*5,70*	**(9 689,72)**	*-61,49*
444000	ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 428,00	*2,71*	15 313,00	*5,54*	(9 885.00)	*-64,55*
445660	TVA DEDUCTIBLE	320.00	*0,16*	124,72	*0,05*	195,28	*156,57*
445860	TVA/FACTURES NON PARVENUES	320,00	*0,16*	320,00	*0,12*		
Disponibilités		**21 357,31**	*10,68*	**56 251,78**	*20,35*	**(34 894,47)**	*-62,03*
512100	BANQUE CREDIT MUTUEL	21 357,31	*10,68*	56 251,78	*20,35*	(34 894,47)	*-62,03*
TOTAL DU BILAN ACTIF		**199 988,69**	*100,00*	**276 375,93**	*100,00*	**(76 387,24)**	*-27,64*

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	5 000	5 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	11 596	54 918
	Résultat de l'exercice	**7 614**	**16 678**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**24 710**	**77 096**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134 469	163 621
	Dettes fiscales et sociales	40 810	35 659
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**175 279**	**199 280**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**199 989**	**276 376**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	7 613,89	16 678,39
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	175 279	199 280
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Détail du Passif

		01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		**24 710,06**	*12,36*	**77 096,17**	*27,90*	**(52 386,11)**	*-67,95*
Capital Social ou individuel		**5 000,00**	*2,50*	**5 000,00**	*1,81*		
101000	CAPITAL SOCIAL	5 000,00	*2,50*	5 000.00	*1,81*		
Réserve légale		**500,00**	*0,25*	**500,00**	*0,18*		
106100	RESERVE LEGALE	500,00	*0,25*	500,00	*0,18*		
Report à nouveau		**11 596,17**	*5,80*	**54 917,78**	*19,87*	**(43 321,61)**	*-78,88*
110000	REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	11 596,17	*5,80*	54 917,78	*19,87*	(43 321,61)	*-78,88*
Résultat de l'exercice		**7 613,89**	*3,81*	**16 678,39**	*6,03*	**(9 064,50)**	*-54,35*
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions							
TOTAL IV - Total des dettes		**175 278,63**	*87,64*	**199 279,76**	*72,10*	**(24 001,13)**	*-12,04*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**134 469,08**	*67,24*	**163 621,13**	*59,20*	**(29 152,05)**	*-17,82*
401000	FOURNISSEURS	132 549,08	*66,28*	161 701.13	*58,51*	(29 152.05)	*-18,03*
408100	FOURNISSEURS - FACTURES NON PARV	1 920,00	*0,96*	1 920,00	*0,69*		
Dettes fiscales et sociales		**40 809,55**	*20,41*	**35 658,63**	*12,90*	**5 150,92**	*14,45*
445510	TVA A DECAISSER	12 049,00	*6,02*			12 049,00	
445710	TVA COLLECTEE	28 760,55	*14,38*	35 658,63	*12,90*	(6 898,08)	*-19,34*
TOTAL DU BILAN PASSIF		**199 988,69**	*100,00*	**276 375,93**	*100,00*	**(76 387,24)**	*-27,64*

Compte de Résultat 1/2

		France	Exportation	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	372 555		372 555	374 715
	Montant net du chiffre d'affaires	**372 555**		**372 555**	**374 715**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			182	1
	Total des produits d'exploitation (1)			**372 736**	**374 716**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			362 381	355 094
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 396	
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			1	1
	Total des charges d'exploitation (2)			**363 778**	**355 095**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**8 958**	**19 621**

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**8 958**	**19 621**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER		
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**8 958**	**19 621**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 344	2 943
	TOTAL DES PRODUITS	**372 736**	**374 716**
	TOTAL DES CHARGES	**365 122**	**358 038**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**7 614**	**16 678**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2024 31/12/2024 12 mois		01/01/2023 31/12/2023 12 mois		Variations	%
Total des produits d'exploitation		**372 736,19**	*100,05*	**374 716,35**	*100,00*	**(1 980,16)**	*-0,53*
Ventes de marchandises							
Production vendue Biens							
Production vendue Services + Travaux		**372 554,61**	*100,00*	**374 715,46**	*100,00*	**(2 160,85)**	*-0,58*
Production vendue Services FRANCE		**372 554,61**	*100,00*	**374 715,46**	*100,00*	**(2 160,85)**	*-0,58*
706000	TRAVAUX ET PRESTATIONS DE SERVI	372 554,61	*100,00*	374 715,46	*100,00*	(2 160,85)	*-0,58*
Montant net du chiffre d'affaires		**372 554,61**	*100,00*	**374 715,46**	*100,00*	**(2 160,85)**	*-0,58*
Autres produits d'exploitation		**181,58**	*0,05*	**0,89**		**180,69**	*N/S*
758000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COUR	181,58	*0,05*	0,89		180,69	*N/S*
Total des charges d'exploitation		**363 778,30**	*97,64*	**355 094,96**	*94,76*	**8 683,34**	*2,45*
Autres achats et charges externes		**362 380,95**	*97,27*	**355 094,29**	*94,76*	**7 286,66**	*2,05*
605000	Achats mat équip.travaux	22,49	*0,01*	19 830,40	*5,29*	(19 807,91)	*-99,89*
606000	AHATS NON STOCKES, MATIERE FOUR	3 842,62	*1,03*	3 523,60	*0,94*	319,02	*9,05*
609500	R.R.R. obtenus / 605			(25,00)	*-0,01*	25,00	*100,00*
611000	SOUS-TRAITANCE	286 513,08	*76,90*	254 952,18	*68,04*	31 560,90	*12,38*
616000	PRIMES D'ASSURANCE			116,10	*0,03*	(116,10)	*-100,00*
616100	MULTIRISQUES MAIF	117,05	*0,03*			117,05	
621400	PERSONNEL DETACHE OU PRETE A L'	70 010,86	*18,79*	74 859,30	*19,98*	(4 848,44)	*-6,48*
622600	REMUN. INTERMEDIAIRES ET HONORA	1 600,00	*0,43*	1 600,00	*0,43*		
622700	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX			39,62	*0,01*	(39,62)	*-100,00*
624100	TRANSPORT SUR ACHATS			6,20		(6,20)	*-100,00*
626000	Frais postaux et télécom			18,95	*0,01*	(18,95)	*-100,00*
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	274,85	*0,07*	172,94	*0,05*	101,91	*58,93*
Impôts, taxes et versements assimilés		**1 396,00**	*0,37*			**1 396,00**	
635130	COTISATION FONCIERE DES ENTREPRI	1 396,00	*0,37*			1 396,00	
Autres charges de gestion courante		**1,35**		**0,67**		**0,68**	*101,49*
658000	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	1.35		0,67		0,68	*101,49*
Résultat d'exploitation		**8 957,89**	*2,40*	**19 621,39**	*5,24*	**(10 663,50)**	*-54,35*
Total des produits financiers							
Total des charges financières							
Résultat financier							
Résultat courant avant impôts		**8 957,89**	*2,40*	**19 621,39**	*5,24*	**(10 663,50)**	*-54,35*
Total des produits exceptionnels							
Total des charges exceptionnelles							
Résultat exceptionnel							
Impôts sur les bénéfices		**1 344,00**	*0,36*	**2 943,00**	*0,79*	**(1 599,00)**	*-54,33*
695000	IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 344,00	*0,36*	2 943,00	*0,79*	(1 599,00)	*-54,33*

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Résultat de l'exercice	**7 613,89**	*2,04*	**16 678,39**	*4,45*	**(9 064,50)**	*-54,35*

Détail des Soldes Intermédiaires

		01/01/2024 31/12/2024 12 mois		01/01/2023 31/12/2023 12 mois		Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires		**372 554,61**	*100,00*	**374 715,46**	*100,00*	**(2 160,85)**	*-0,58*
Marge commerciale							
Production vendue Services		**372 554,61**	*100,00*	**374 715,46**	*100,00*	**(2 160,85)**	*-0,58*
706000	TRAVAUX ET PRESTATIONS DE SERVI	372 554,61	*100,00*	374 715,46	*100,00*	(2 160,85)	*-0,58*
Production de l'exercice		**372 554,61**	*100,00*	**374 715,46**	*100,00*	**(2 160,85)**	*-0,58*
Achats de sous-traitance		**22,49**	*0,01*	**19 805,40**	*5,29*	**(19 782,91)**	*-99,89*
605000	Achats mat.équip.travaux	22,49	*0,01*	19 830,40	*5,29*	(19 807,91)	*-99,89*
609500	R.R.R. obtenus / 605			(25,00)	*-0,01*	25,00	*100,00*
Marge brute de production		**372 532,12**	*99,99*	**354 910,06**	*94,71*	**17 622,06**	*4,97*
Production de l'exercice + Marge commerciale		**372 554,61**	*100,00*	**374 715,46**	*100,00*	**(2 160,85)**	*-0,58*
Achats non stockés matières et fournitures		**3 842,62**	*1,03*	**3 523,60**	*0,94*	**319,02**	*9,05*
606000	AHATS NON STOCKES, MATIERE FOUR	3 842,62	*1,03*	3 523,60	*0,94*	319,02	*9,05*
Autres charges externes		**358 515,84**	*96,23*	**331 765,29**	*88,54*	**26 750,55**	*8,06*
611000	SOUS-TRAITANCE	286 513,08	*76,90*	254 952,18	*68,04*	31 560,90	*12,38*
616000	PRIMES D'ASSURANCE			116,10	*0,03*	(116,10)	*-100,00*
616100	MULTIRISQUES MAIF	117,05	*0,03*			117,05	
621400	PERSONNEL DETACHE OU PRETE A L'	70 010,86	*18,79*	74 859,30	*19,98*	(4 848,44)	*-6,48*
622600	REMUN INTERMEDIAIRES ET HONORA	1 600,00	*0,43*	1 600,00	*0,43*		
622700	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX			39,62	*0,01*	(39,62)	*-100,00*
624100	TRANSPORT SUR ACHATS			6,20		(6,20)	*-100,00*
626000	Frais postaux et télécom			18,95	*0,01*	(18,95)	*-100,00*
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	274,85	*0,07*	172,94	*0,05*	101,91	*58,93*
Valeur ajoutée produite		**10 173,66**	*2,73*	**19 621,17**	*5,24*	**(9 447,51)**	*-48,15*
Impôts, taxes & versements assimilés autres		**1 396,00**	*0,37*			**1 396,00**	
635130	COTISATION FONCIERE DES ENTREPRI	1 396,00	*0,37*			1 396,00	
Excédent brut d'exploitation		**8 777,66**	*2,36*	**19 621,17**	*5,24*	**(10 843,51)**	*-55,26*
Autres produits d'exploitation		**181,58**	*0,05*	**0,89**		**180,69**	*N/S*
758000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COUR	181,58	*0,05*	0,89		180,69	*N/S*
Autres charges de gestion courante		**1,35**		**0,67**		**0,68**	*101,49*
658000	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	1,35		0,67		0,68	*101,49*
Résultat d'exploitation		**8 957,89**	*2,40*	**19 621,39**	*5,24*	**(10 663,50)**	*-54,35*
Résultat courant avant impôts		**8 957,89**	*2,40*	**19 621,39**	*5,24*	**(10 663,50)**	*-54,35*
Résultat exceptionnel							
Impôts sur les bénéfices		**1 344,00**	*0,36*	**2 943,00**	*0,79*	**(1 599,00)**	*-54,33*
695000	IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 344,00	*0,36*	2 943,00	*0,79*	(1 599,00)	*-54,33*
Résultat de l'exercice		**7 613,89**	*2,04*	**16 678,39**	*4,45*	**(9 064,50)**	*-54,35*

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **199 989** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **372 736** euros et un total **charges** de **365 122** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **7 614** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	172 563	172 563	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 428	5 428	
	Taxes sur la valeur ajoutée	640	640	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	**178 631**	**178 631**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	134 469	134 469		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	40 810	40 810		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**175 279**	**175 279**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		**1 920**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**1 920**
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	*1 920*	

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	5 000				5 000
Primes d'émission, de fusion. d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	500				500
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	54 918			(43 322)	11 596
Résultat de l'exercice	16 678	(16 678)		7 614	7 614
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**77 096**	**(16 678)**		**(35 708)**	**24 710**

Date de l'assemblée générale 14/06/2024
Dividendes attribués 60 000
[1] dont dividende provenant du résultat n-1 16 678
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 60 418
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 60 418
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (52 386)